



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Medecine scolaire

Question écrite n° 31243

#### Texte de la question

M Theo Vial-Massat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation des secretaires de sante scolaire. Selon le projet d'organisation qui vient d'etre communique et qui aurait ete etabli sans aucune concertation prealable concernant cette categorie de personnel, les secretaires de sante scolaire ne figureraient pas dans ce document et ne seraient donc pas rattaches a l'education nationale. Il lui demande comment il conçoit le devenir des secretaires de sante scolaire, representant 1 300 personnes, qui refusent d'etre amalgamees avec le personnel administratif de l'education nationale et qui demandent que soit reconnue leur specificite.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La situation de l'ensemble de ces personnels fait actuellement l'objet d'un examen attentif dans la perspective du transfert des medecins et des personnels de secretariat, exerçant dans le service de sante scolaire, du ministere de la solidarite, de la sante et de la protection sociale a celui de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, dont l'echeance est fixee au 1er janvier 1991. Les conditions de ce transfert ont fait l'objet de discussions approfondies entre les departements ministeriels interesses, permettant de garantir a terme une remise a niveau des emplois et la stabilisation de la situation statutaire et financiere des personnels. Par ailleurs, il convient de preciser qu'il n'existe pas a l'education nationale de corps specifique correspondant aux fonctions exercees par les secretaires de sante scolaire susceptible de les accueillir, et que le dispositif du transfert est independant des possibilites d'amelioration de la carriere des agents concernes. Cependant, il sera tenu compte des situations individuelles et des dispositions seront mises en oeuvre pour garantir le maintien de la remuneration anterieure globale de ces personnels.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Vial-Massat Th?o](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31243

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 juillet 1990, page 3205